

Licence Professorat des écoles (LPE)

La Licence Professorat des écoles (LPE) est une formation qui prépare spécifiquement au Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles (CRPE). Elle est menée en partenariat avec l'Université Claude Bernard Lyon 1 (INSPÉ de Lyon) et l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Présentation

La Licence Professorat des écoles (LPE) est une formation qui prépare spécifiquement au Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles (CRPE). Elle est menée en partenariat avec l'Université Claude Bernard Lyon 1 (INSPÉ de Lyon) et l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Cette licence a pour objectifs de permettre aux candidates et candidats de :

- Consolider leurs connaissances dans les disciplines enseignées à l'école primaire,
- Acquérir les premiers fondamentaux de la pédagogie,
- Découvrir progressivement le métier de professeur des écoles à travers des stages prévus tout au long des trois ans de licence (10 semaines sur l'ensemble des trois années de licence).

Cette formation spécifique dédiée au métier de professeur des écoles se poursuivra, pour les lauréats au CRPE, par une formation initiale diplômante rémunérée (Master Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation M2E) portée par l'INSPE.

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)
- Hors les murs - INSPÉ Lyon 1

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC

Durée de la formation

3 ans

Discipline(s)

- Mention/diplôme

Responsable(s) de la formation

Thierry Bouchetal et Luca Pallanti

Coût de la formation

Le montant des droits d'inscription en licence, fixé au niveau national, évolue chaque année universitaire. Pour plus d'informations, consultez la page [Droits et montants d'inscription](#).

Candidature

Modalités de candidature

Les modalités de candidature varient selon le niveau d'entrée et la situation de la candidate ou du candidat.

- **Pour les personnes souhaitant candidater en Licence 1** : les candidatures s'effectuent via [Parcoursup](#). Les candidates et candidats non européens peuvent relever d'une procédure spécifique, notamment la [Demande d'admission préalable \(DAP\)](#).
- **Pour les personnes souhaitant candidater en Licence 2 ou Licence 3** : les candidatures s'effectuent via [eCandidat](#), selon le [calendrier de candidature](#) de l'Université Lumière Lyon 2. Cette procédure concerne notamment les personnes non inscrites à l'Université Lumière Lyon 2.
- **Pour les candidates et candidats non européens résidant dans un pays couvert par Campus France** : la candidature s'effectue via la procédure Études en France sur le site Campus France du pays de résidence.

Pour connaître la procédure correspondant à votre situation et les dates de candidature, consultez notre page dédiée aux [candidatures](#).

Et après ?

Niveau de sortie

- Licence

Activités visées / compétences attestées

Compétences communes visées du diplôme

- En attente publication fiche RNCP : Compétences transversales
- Communiquer de manière claire à l'oral et à l'écrit
- Travailler en autonomie et en coopération
- Mobiliser les outils numériques éducatifs
- Prendre en compte les principes d'éthique, de laïcité, d'égalité et d'inclusion
- S'inscrire dans une démarche réflexive et d'amélioration continue
- Compétences spécifiques
- Mobiliser les savoirs fondamentaux nécessaires à l'enseignement à l'école primaire
- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage

- Observer, analyser et réguler les situations pédagogiques
- Adapter les pratiques aux besoins spécifiques des élèves
- Participer à l'évaluation des apprentissages
- Contribuer à la construction d'un cadre éducatif sécurisant et bienveillant
- Articuler les dimensions éducatives, pédagogiques et institutionnelles de l'enseignement

Connaissances communes visées du diplôme

- En attente publication fiche RNCP :
- Connaissances institutionnelles et professionnelles
- Organisation et missions de l'École primaire
- Cadre institutionnel du système éducatif français
- Valeurs de la République, laïcité et éthique professionnelle
- Rôle et responsabilités de l'enseignant du premier degré
- Cadre réglementaire de l'action éducative
- Connaissances disciplinaires fondamentales
- Fondements disciplinaires des enseignements du premier degré :
- Français (langage oral, lecture, écriture)
- Mathématiques
- Questionner le monde (sciences, technologie, histoire, géographie)
- Arts, éducation physique et sportive
- Bases scientifiques des apprentissages scolaires
- Connaissances pédagogiques et didactiques
- Principes généraux de la didactique
- Théories de l'apprentissage et du développement de l'enfant
- Conception de situations d'enseignement et d'apprentissage
- Différenciation pédagogique
- Évaluation des apprentissages
- Gestion de classe et climat scolaire
- Connaissances éducatives transversales
- Inclusion scolaire et prise en compte des besoins éducatifs particuliers
- Éducation morale et civique
- Numérique éducatif et usages pédagogiques
- Travail en équipe éducative
- Coopération avec les familles et les partenaires de l'école
- Connaissances méthodologiques
- Observation et analyse de pratiques éducatives
- Initiation à la recherche en sciences de l'éducation
- Méthodologie du travail universitaire et professionnel
- Analyse réflexive des situations pédagogiques

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

enseignant 1er degré Assistant d'éducation Accompagnant éducatif ou
pédagogique Assistant pédagogique / éducatif Animateur éducatif ou
périscolaire Médiateur ou intervenant éducatif